

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à adopter la motion principale?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.)

* * *

LA LOI SUR LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

ÉTABLISSEMENT, ENQUÊTES, RAPPORTS, AIDE
AUX OUVRIERS

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce) propose: Que le bill C-215, Loi créant la Commission du textile et du vêtement et apportant en conséquence certaines modifications à d'autres lois, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[Français]

—Monsieur le président, le bill C-215 vise la mise en application de plusieurs éléments—éléments les plus importants, en fait,—de la nouvelle politique des textiles, que j'ai expliquée à la Chambre, on s'en souviendra, le 14 mai 1970. Les honorables députés se souviennent que cette politique comprend toute une gamme de mesures couvrant les aspects industriels, les aspects sociaux, les aspects commerciaux, l'aide financière, la promotion sur le marché domestique comme sur le marché international, l'aide technique, et que sais-je encore. Certains députés ont manifesté, tout au long de la route, leur intérêt, certains, leur appui, d'autres, certaines appréhensions, à l'endroit de cette nouvelle politique. Je vais donc tâcher, monsieur le président, d'être le plus clair possible et diviser mon exposé en trois parties, comme je le fais d'habitude. Je traiterai d'abord des mesures qui ont déjà été prises, puis des principaux points du projet de loi à l'étude, soit le bill C-215 et, finalement, de ce qui reste à faire.

Monsieur le président, voici ce qui a été fait: Premièrement, tel que prévu, mon ministère a déjà accéléré ses activités dans le domaine de la promotion des exportations. L'année dernière, cet effort a surtout été marqué par la participation des fabricants canadiens de tissus pour vêtements, à la Foire Interstoff de Francfort, probablement la plus importante foire internationale du genre. Des fabricants canadiens avaient déjà participé à cette foire, mais c'était la première fois qu'un effort collectif était déployé. Les résultats obtenus ont été extrêmement encourageants. Les entreprises canadiennes participantes ont reçu des commandes d'une valeur dépassant \$3,200,000, et le potentiel des exportations canadiennes peut être estimé à 10 millions de dollars pour cette seule exposition. J'ai été heureux de constater que la participation du Canada a fait l'objet de commentaires élogieux, en Allemagne comme au Canada, par exemple, de la part de M. Richard Jackson, de l'*Ottawa Journal*, journaliste qui se départit rarement de sa réserve. Nous avons l'intention de poursuivre ces efforts prometteurs au cours des foires de Francfort, qui auront lieu en mai et en novembre 1971.

• (9.40 p.m.)

Je souligne le succès de cette foire, parce qu'elle démontre assez clairement les possibilités très intéressantes qui existent du côté commerce international pour l'industrie textile et celle du vêtement.

Deuxièmement, une attention accrue a également été apportée à la promotion des articles vestimentaires, aussi bien au point de vue de la mise en marché et de la découverte de nouveaux marchés que de la qualité des produits eux-mêmes. Même si l'année 1970 a généralement été difficile pour les fabricants de vêtements, les exportations à destination des États-Unis sont passées d'environ 42 millions de dollars à presque 55 millions de dollars, ce qui constitue une hausse très intéressante, si l'on constate que s'est pour une seule année. Les commandes préliminaires indiquent que l'augmentation des ventes à destination des États-Unis, pour l'année en cours, sera plus considérable encore. Les créations canadiennes sont régulièrement reproduites dans les revues américaines, notamment dans la revue *Women's Wear Daily*.

Je sais qu'il s'agit d'une publication que vous ne lisez pas, monsieur le président, mais il appert que c'est la bible de l'industrie du vêtement pour dames. Votre épouse en connaît probablement plus que vous dans ce domaine. Et si j'en juge par les résultats, elle en fait un très bon usage!

Les vêtements de fabrication canadienne sont de mieux en mieux connus sur les marchés d'exportation, ce qui est assez flatteur pour notre industrie.

Au même chapitre, monsieur le président, le ministère de l'Industrie et du Commerce a lancé, le 2 septembre, le programme *Fashion Canada*, dont le but est de mieux faire connaître, au Canada et à l'étranger, les vêtements conçus et fabriqués dans notre pays. *Fashion Canada* bénéficie de l'appui non seulement du gouvernement fédéral, mais de celui de trois gouvernements provinciaux et de plusieurs associations professionnelles. Il a principalement pour but de donner aux détaillants et aux consommateurs canadiens une meilleure idée de la haute qualité de nos créations de mode et de l'excellence du travail de nos dessinateurs.

J'ai le plaisir d'affirmer que ces deux programmes ont reçu un accueil très favorable auprès de l'industrie des détaillants, des «media» d'information et du public en général. Rien que dans la presse écrite, monsieur le président, *Fashion Canada* a fait l'objet d'environ 350 articles publiés dans 100 publications canadiennes ou étrangères.

Tout cela démontre bien, je pense, qu'il existe, pour l'industrie du vêtement au Canada, un avenir très prometteur, très brillant même. J'ai eu l'occasion de lire, par exemple, des rapports d'acheteurs de chaînes de magasins américains qui sont venus au Canada et qui ont été très favorablement impressionnés, étonnés même, par la qualité des produits conçus et fabriqués au Canada.

Il y a là un phénomène très intéressant. Le fait que l'usine elle-même soit petite peut devenir à l'occasion un avantage. La mode étant une chose, comme on sait, très rapidement changeante, il y a même un avantage à être petit, parce qu'on peut se retourner sur soi-même, s'adapter beaucoup plus rapidement.

J'ai eu l'occasion, par exemple—et à la Chambre, on peut le voir—de constater à quel point les Canadiens ont adopté la chemise de couleur. Récemment, je prenais la parole devant 50 personnes. Aucun auditeur n'avait de